

IM-GM-GBP, Rue de la Gare de Triage 5, 1020 Renens

Axians Micatel SA  
A l'att. de Monsieur Nelly De Melo  
En Budron H10  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Renens, 5 juillet 2024

Référence Cindy Tabozzi, ID 0000726939  
Ligne Lausanne - Genève-Aéroport, KM 38.570 - 38.600

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Parcelle :</b>            | Nyon, 234  |
| <b>Description :</b>         | Modification d'une installation de communication mobile (3G-4G-5G) pour le compte de Sunrise GmbH./VD507-4 |
| <b>Maître de l'ouvrage :</b> | Mobile Infrastructure Sunrise GmbH, Thurgauerstrasse 101B, 8152 Glattpark (Opfikon)                        |

Monsieur,

Nous nous référons à l'affaire susmentionnée.

Conformément à l'article 18m de la Loi fédérale sur les chemins de fer du 20 décembre 1957 (LCdF - RS 742.101) et après examen des documents soumis à notre attention, nous vous informons que nous donnons notre accord à la réalisation du projet cité en titre à condition que les charges suivantes soient respectées par le maître de l'ouvrage et qu'elles figurent dans le permis de construire / l'autorisation de travaux qui sera délivré(e) :

**I. Obligations et conditions relatives à l'exploitation ferroviaire**

- a. Pour des dérangements apparaissant aux installations ferroviaires et provoqués par des installations tierces, l'opérateur est tenu responsable.

**II. Obligations et conditions générales**

- a. Toutes les adaptations des installations CFF ainsi que les remises en état des parcelles CFF touchées, de même que toutes les prestations de planification, de conseil ou de contrôle ainsi que celles nécessaires à l'étude et à la réalisation des mesures de sécurité par les CFF, seront facturées au maître de l'ouvrage, conformément à l'art. 19 de la Loi sur les chemins de fer (LCdF).

b. Toute modification du présent projet devra être soumise aux CFF pour approbation.

L'autorité compétente chargée de délivrer le permis de construire est priée d'en remettre une copie aux CFF, Gestion foncière (en format électronique, si possible, à l'adresse indiquée en bas de la première page).

Veillez agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.



Cindy Tabozzi  
Spécialiste Fonciers inventaire et potentiels



Christelle Vouillamoz  
Spécialiste Fonciers inventaire et potentiels

Copie à : Administration communale, par mail : [ville@nyon.ch](mailto:ville@nyon.ch)